

DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE AU TITRE DU DÉCRET N°85-807 DU 14 JUIN 1985

- Année 2016/2017 -

NOM : _____ / **PRÉNOM :** _____ /
GRADE : _____ / Date de naissance / _____ / _____ / _____ /
Affectation : _____

Date de la nomination en qualité de titulaire : / _____ / _____ / _____ /
 Ancienneté globale de services (appréciée au 01.09.2016) : / _____ / Ans / _____ / Mois / _____ / Jours

Diplômes (Licence, Maîtrise, DEA, DESS...)	Dates d'obtention
/ _____ /	/ _____ / _____ / _____ /
/ _____ /	/ _____ / _____ / _____ /
/ _____ /	/ _____ / _____ / _____ /

Éventuellement admissibilités : (joindre les attestations correspondantes)
 ⇒ au CAPES ⇒ à l'agrégation

FORMATION(S) ENVISAGÉE(S) ⁽¹⁾ : / _____ /
 Avec quel(s) organisme(s) : / _____ // _____ /
 S'agit-il d'une première demande : deuxième demande : troisième demande : autres (préciser) :
 Fin de thèse : ⇒ Fournir **obligatoirement** l'attestation du Directeur de thèse
 Avez-vous déjà bénéficié d'un congé de formation ?
 Si oui, précisez les dates : / _____ /

Candidatures antérieures à un congé de formation professionnelle non satisfaites :
 Formation(s) qui avaient été demandée (s) : _____ Année scolaire : _____ / _____

⁽¹⁾ - Les formations visées sont celles choisies par les fonctionnaires en vue de leur formation personnelle.
 - Les actions choisies doivent avoir reçu l'agrément de l'Etat donné sous le timbre de la fonction publique et des réformes administratives par l'arrêté du 23 juillet 1981.
 Cet agrément n'est pas requis lorsque le stage est organisé par un établissement public de formation ou d'enseignement.
 - **Les formations dispensées par correspondance (CNED) ou par la DEFPAR ne peuvent à elles seules suffire pour bénéficier d'un congé de formation.**

MOTIVATIONS (une lettre de motivation peut être jointe)

Je soussigné(e) (nom et prénom) : / _____ /

Grade : / _____ /

demande le bénéfice d'un congé au titre du décret n°85-807 du 14 juin 1985 pour suivre la formation suivante (Joindre à la demande un certificat d'inscription précisant s'il y a lieu que la formation est agréée par l'Etat au regard de l'arrêté du 23 juillet 1981 modifié).

- Désignation : / _____ /

- Date de début : / ____ / ____ / ____ /

- Durée : / _____ /

- Organisme responsable : / _____ /

Dans l'hypothèse où ma demande serait acceptée, je m'engage à rester au service de l'Etat, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non respect de cet engagement.

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la circulaire du B.O.E.N. n°20 – note de service n°89-103 (28/04/89) concernant :

- ⇒ - Les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé de formation ;
- ⇒ - la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois)
- ⇒ - L'obligation de paiement des retenues pour pension

A _____ Le _____
**Signature précédée de la mention manuscrite
"Lu et Approuvé"**

Avis de l'inspecteur de l'éducation nationale :

Signature de l'inspecteur de l'éducation nationale